



INSPECTEUR EN BÂTIMENT – POSTE PERMANENT
OFFICE MUNICIPAL D’HABITATION KATIVIK
OBNL | 300 EMPLOYÉS | 4 000 LOGEMENTS SOCIAUX | 14 VILLAGES
GRAND NORD DU QUÉBEC – NUNAVIK | KUJJUAQ

Ce poste requiert que la personne soit située à KUJJUAQ | Logement fourni à taux avantageux | Ce poste comporte d’une part de la saisie de données recueillies sur le terrain et d’autre part, des sorties d’inspection dans les 14 villages du territoire. La personne doit être en mesure de se déplacer en avion.

Êtes-vous une personne qui a toujours été attirée par le Grand Nord qui souhaite vivre une expérience professionnelle sans pareille à la hauteur de vos talents pour offrir des maisons confortables, sécuritaires et abordables adaptées aux besoins et à la culture des Inuit ?

Si vous avez envie de vous joindre à un EMPLOYEUR DE CHOIX, à taille humaine, où le travail d’équipe est valorisé et où l’ambiance est conviviale, c’est ici que vous vivrez une expérience sans pareille !

Ce que vous devriez savoir avant de postuler :

Nichée dans les paysages époustouflants du nord du Québec, cette région offre un lien inégalé avec la nature et les grands espaces. Avec ses vastes étendues de nature sauvage et ses grands espaces, le Nunavik est un havre invitant pour les personnes qui recherchent une expérience immersive, différente et enrichissante. Au Nunavik, vous trouverez un équilibre entre le travail et la vie privée, ancré dans les traditions, la communauté et la nature. Ses vastes paysages, ses communautés accueillantes et son mode de vie distinctif en font une destination captivante. Le Nunavik, c’est carrément le tiers du Québec, on l’appelle le Grand Nord parce que tout est si grand. C’est l’aventure à l’état pur !

Le rôle et les principales responsabilités :

Relevant du coordonnateur – Bilan de santé des immeubles (BSI), la personne effectue l’évaluation de l’état technique des immeubles du parc immobilier de l’OMHK qui sont répartis dans les 14 villages. À ce titre, elle voit à l’inspection des différents composants des bâtiments, évalue la portée des réparations, émet des recommandations correctives appropriées, établit les délais de corrections et estime budgétairement les coûts.

- Étudier les différents plans et devis des bâtiments à inspecter durant l’année d’inspection à venir.
- Sélectionner les maisons à inspecter pour l’année à venir et préparer leur procédure d’inspection spécifique, en collaboration avec le coordonnateur – Bilan de santé des immeubles (BSI).
- Coordonner les inspections et tenir le coordonnateur informé de l’avancement des inspections.
- Informer les locataires minimalement 24 heures avant l’inspection de leur logement.
- Effectuer une inspection de premier niveau pour déterminer l’état technique des bâtiments selon la procédure d’inspection prescrite pour identifier les causes des problèmes et recommander des mesures correctives appropriées.
- Informer immédiatement le coordonnateur – Bilan de santé des immeubles (BSI) ou les directeurs, Parc immobilier et rénovation, de toute anomalie aperçue qui pourrait remettre en cause la sécurité des locataires ou l’intégrité du bâtiment.
- Inscrire les données d’inspection dans la base de données informatisée du bilan de santé immobilier conformément au plan d’inspection annuel.
- Produire les rapports et statistiques nécessaires.
- Superviser et former les inspecteurs temporaires. Collaborer à l’évaluation de performance à la fin de leur mandat.
- Participer aux réunions où sa présence est requise.
- Effectuer tout travail connexe demandé par le coordonnateur – Bilan de santé des immeubles (BSI) et la direction Parc immobilier et rénovation. Pendant la saison d’hiver, la personne sera appelée à effectuer plus de tâches administratives.

Le profil

Formation :

- Diplôme d'études collégiales (DEC) en architecture, dans le domaine de l'inspection du bâtiment ou encore en science de la construction.
- Une formation professionnelle pertinente à l'emploi et un plus grand nombre d'années d'expérience peuvent compenser l'absence d'un diplôme collégial.

Expériences professionnelles :

- Expérience minimale de trois (3) ans en chantiers de construction ou encore au niveau du secteur de la rénovation.
- Expérience en inspection de bâtiment ou une grande expérience en construction.

Connaissances et autres exigences :

- Connaissance des bâtiments résidentiels, des matériaux et techniques de construction.
- Connaissance du code national du bâtiment (un atout).
- Grandes habiletés informatiques. Maîtrise des programmes de la suite Microsoft Office.
- Posséder un permis de conduire valide pour se déplacer dans les villages.

Compétences recherchées :

- Rigueur, souci du détail, organisé et capable de travailler sous pression pendant les périodes de pointe.
- Joueur d'équipe.
- Grande capacité d'adaptation.
- Bon sens du jugement.
- Sens poussé du service à la clientèle.
- Capacité à résoudre des problèmes et à prendre des décisions.
- Sens pratique, personne d'actions et axée sur les résultats.
- Autonomie et grande maturité professionnelle.
- Sens aigu et respect de la diversité, de l'étendue et de la portée des défis et des enjeux du Nunavik.
- Posséder d'excellentes compétences en communication écrite et orale en français et en anglais. La connaissance de l'inuktitut représente un atout.

Conditions de travail :

- Poste permanent.
- Date d'entrée en poste : Janvier 2024 (à discuter).
- Quarante (40) heures par semaine. Temps supplémentaire possible.
- Salaire pouvant varier entre 27,61 \$ et 36,11 \$ de l'heure (selon la formation et l'expérience pertinente acquise qui seront évaluées en fonction de critères spécifiques).
- Un per diem lors des déplacements en dehors de Kuujuaq.
- Une indemnité de vie chère et une allocation de cargo établies en fonction de la situation personnelle et familiale.
- REÉR dès l'entrée en poste.
- Régime d'assurance collective.
- Le poste inclut des retours périodiques établis en fonction de la situation personnelle et familiale de la personne.
- Logement correspondant à ses besoins (selon la situation familiale), meublé, chauffé et éclairé, à un taux avantageux.
- Mode de travail : présentiel.
- La personne retenue sera soumise à des vérifications de références professionnelles et académiques ainsi qu'à la vérification de son casier et antécédents judiciaires. Elle devra également subir un examen médical pré-embauche.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 15 décembre 2023, 16 h, par courriel à mdube@omhkativikmhb.qc.ca

Nous remercions toutes les personnes qui poseront leur candidature. Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

Équité en emploi

Cet employeur souscrit au principe d'équité en emploi et applique un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées.